

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2014/12/15-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 15 décembre 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'avis de la Commission Formation Vie Universitaire en date du 10 décembre 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Ouverture de parcours Coursus master en Ingénierie (CMI)

Le conseil d'administration approuve les ouvertures de parcours Coursus master en Ingénierie (CMI) suivants :

- CMI – Analyse Chimique et Spectroscopie (ACS)
- CMI – Matériaux Minces et Divisés (MMD)

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour et 1 voix contre.

Membres en exercice : 26

Quorum : 13

Présents : 18

Représentés : 7

Fait à Marseille, le 15 décembre 2015


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

